

ANNEE 2024

 Nouvelle adhésion

 Ré-adhésion

- 31€ (- de 3a au 01/01/2024 ou cotisation de soutien)

- 21€ (+ de 3a au 01/01/2024)

Nom du parent 1		Nom du parent 2	
Prénom parent 1		Prénom parent 2	
Nationalité ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Autre	Nationalité ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Autre
Profession ⁽²⁾		Profession ⁽²⁾	

 Situation familiale ⁽²⁾ : Mariés Vie maritale Célibataires Divorcés Veuf(ve)

 Elevez-vous seul(e) vos enfants (parent isolé/famille monoparentale) ⁽²⁾ Oui Non

 Caisse allocataire (CAF, MSA ou autre) ⁽²⁾ : _____

Votre adresse : _____

E-mail : _____

 Téléphone : _____ Liste Rouge Oui Non

Portable : _____

Nom, prénom, sexe, date de naissance de tous les enfants vivant au foyer :

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /

Enfants à naître :

Date d'accouchement prévue :/...../.....

Maternité/Hôpital prévu(e) : _____

Type multiples (Jumeaux, Triplés, Quadruplés, Autres) : _____

Comment avez-vous connu l'association ?

 Presse Livres Services sociaux Maternité Médecin Relations

 Adhérents Affiche Famille Autre : _____

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous adhérez à l'association : _____

 Sans pour autant faire partie de notre conseil d'administration, **aimeriez-vous ponctuellement aider l'association ?** (pour une permanence, une préparation de manifestation, un peu de secrétariat ou autre) Oui Non

L'adhésion à l'association « Jumeaux et Plus 54 » comprend la mise à disposition de matériel (avec participation financière) ainsi que l'abonnement au magazine de la Fédération, le Multipl'Infos (expédié en publipostage, et les codes partenaires.

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont enregistrées dans un fichier informatisé par Jumeaux et Plus 54. Elles sont destinées UNIQUEMENT à la gestion courante de votre association départementale (envoi des bulletins, manifestations, mise à disposition de matériel) et sont amenées à être communiquées aux seuls destinataires suivants :

- à la Fédération Jumeaux et Plus,
- à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF),
- à l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

Les données sont conservées pendant la durée de votre adhésion.

AUTORISATIONS

J'accepte de voir paraître mes coordonnées dans l'annuaire de l'association :

- Je n'accepte pas de communiquer mon adresse.
- Je n'accepte pas de communiquer mon téléphone.
- Je n'accepte pas de communiquer mon email.

J'accepte de recevoir des informations par email de la part de l'association.

J'accepte d'être contacté par des journalistes.

J'autorise l'association Jumeaux et Plus 54 à publier et/ou insérer des photos, où moi-même ou ma famille apparaît ; sur son site Internet et/ou bulletin interne à l'association.

SOUTIEN A L'ASSOCIATION

Je souhaite faire un don de : 10 euros 15 euros 20 euros autre montant : €

En ligne ou par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Jumeaux et Plus ». Je recevrai un reçu fiscal.

Merci de noter l'adresse postale pour le reçu fiscal.

ADHÉSION

La famille adhère à l'association pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Elle règle sa cotisation annuelle, en ligne via le site national jumeaux-et-plus.fr, par chèque à l'ordre de « Jumeaux et Plus 54 », ou par virement, d'un montant de :

- 31 euros pour les multiples âgés de - de 3 ans au 01/01/2024, (*ou pour soutenir l'association pour les + de 3 ans*)
- 21 euros pour les multiples âgés de + de 3 ans au 01/01/2024
- 16 euros pour les nouveaux adhérents à compter du 01/10/2024, pour le reste de l'année en cours, en joignant l'adhésion 2025, encaissée en 2025.

Elle doit fournir une copie ou scann du certificat de grossesse multiple, les extraits d'acte de naissance ou copie du livret de famille pour tous les enfants vivant au foyer et ne pas oublier une copie du livret de famille ou certificat à la naissance des multiples ou d'un autre enfant. Ces documents ne sont pas conservés au-delà de la validation de l'adhésion.

Bulletin d'adhésion à retourner, accompagné des documents nécessaires et du règlement à :
JUMEAUX ET PLUS 54 – Chez Mme LIGNIER – 9 rue de l'Aulnois – 54119 DOMGERMAIN

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Fait à
le.....

Signature :

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement, en vous adressant à la présidence de l'association Jumeaux et plus 54 par courrier ou par mail.

En application des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous informons qu'en l'absence de réponse à l'une des rubriques obligatoires indiquées en gras ou le **non-envoi du certificat dès la naissance, votre adhésion ne pourra être enregistrée ou sera supprimée.**

(1) Conformément à l'article 1 du Code de la Famille, les familles de nationalité étrangère devront pouvoir faire état de leur établissement régulier en France.

(2) Ces données permettent à l'association de cibler les demandes de subventions aux différentes caisses.